TREEES RSE

- Analyser l'entreprise et identifier les opportunités
- Sensibiliser les employés de l'entreprise aux enjeux et objectifs d'une démarche RSE.
- Definition et déploiement des stratégies de RSE
- Définition des objectifs et leur traduction en termes juridique et organisationnel
- Valorisation des contributions positives apportées par les changements initiés
- Définition d'outils d'aide au suivi de la transition

VOS EXPERTS

Laurent Bazin
BIOM Attitude
Expertise comptable

Hélène Jessua
Expert en développement durable

Corinne Lepage
HUGLO LEPAGE AVOCATS
Avocate experte en environnement

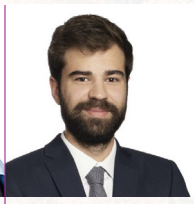

Andréa Marti
HUGLO LEPAGE AVOCATS
Avocat

Elodie Bia
Bureau ouvert
Ingénieure agronome

Julien Verny
Bureau ouvert
Spécialiste de la biodiversité

vous accompagner dans vos projets de RSE

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) n'est pas un sujet nouveau, mais elle a longtemps été considérée comme secondaire dans les milieux professionnels. La tendance s'inverse désormais.

La liste des entreprises qui, pour s'aligner sur les accords de Paris sur le climat, déploient des stratégies de réduction de leurs émissions carbonées, ne cesse de s'allonger. **La prise de conscience et l'impact du changement climatique tout comme la destruction du vivant démontrent l'absolue nécessité d'une RSE solide, bien au-delà de mesures identifiées comme du greenwashing.**

LES OBJECTIFS

- **Sensibiliser et assister les entreprises et en particulier les PME dans une politique RSE et ISR** (Investissement Socialement Responsable)

Avec le changement climatique, l'importance croissante de la biodiversité et les évolutions sociétales récentes, les éléments clés qui font l'entreprise changent : la raison d'être devient un élément positionnant quand la lutte contre les défis écologiques et en particulier le changement climatique retiennent l'attention des équipes comme celle des clients. La préservation de l'environnement est une nécessité autant qu'une opportunité pour l'entreprise, qui a ici un rôle majeur à jouer.

Une manière d'agir en faveur du vivant, de l'Homme et de la Nature.

Dans la même logique, l'investissement durable est un impératif pour les investisseurs professionnels et les entreprises de toutes sortes. De surcroît, dans le contexte post-Covid, les sociétés se trouvent simultanément confrontées à des problèmes majeurs de trésorerie et à des transformations rapides et profondes dans les aspirations des salariés comme dans la demande des clients. Les citoyens attendent des entreprises des engagements forts pour le développement durable. Il est, plus que jamais, nécessaire de mettre en place une stratégie adaptée, aussi peu onéreuse que possible, permettant agilité, résilience, et donnant du sens à l'acte d'entreprendre.

- **Entreprendre sans détruire est possible**

En s'associant à la réflexion RSE des entreprises, le réseau TREEES propose de déployer une stratégie pour réduire les conséquences sur l'environnement de l'activité tout en améliorant les conditions sociales et en faisant des économies.

- **Accompagner les collectivités locales dans une démarche de développement durable structurée**

Structurer une démarche RSE implique une gestion transversale : le développement durable s'entend traditionnellement dans les collectivités locales comme la protection de l'environnement et la promotion de l'insertion sociale. Dès lors, tous les services de la collectivité peuvent y contribuer.

La commande publique reste toutefois le premier vecteur de mise en œuvre d'une politique de développement durable efficace et pérenne, tout en prenant en compte la contrainte budgétaire et l'impérative nécessité de bonne gestion des deniers publics.

Pour mener à bien cette démarche de développement durable, la définition d'objectifs à atteindre et la sécurisation juridique des actes sont des prérequis fondamentaux.

Comme pour la démarche RSE en entreprise, le développement durable structuré est une manière pour les collectivités de concilier préservation de l'environnement, amélioration des conditions sociales et économiques, pour une gestion des deniers publics en faveur de l'Homme et de la biodiversité.

Une nouvelle manière d'aborder la gestion du territoire. Une politique publique en faveur d'un développement territorial adapté, mesuré et concilié.

NOS PRESTATIONS

En direction des entreprises une offre d'expertise et d'accompagnement au service de leur projet

DIAGNOSTIC

Analyser l'entreprise et identifier les opportunités

- analyse des activités de l'entreprise : le ou les sites, le fonctionnement, la gestion de l'énergie, les matières premières utilisées, le transport, les chaines de valeurs… immersion au cœur de l'entreprise pour comprendre son fonctionnement et recueillir le maximum d'informations.
- analyse et prise en compte des risques et impacts juridiques préexistants liés à la situation actuelle, y compris les impacts sociaux et environnementaux (alliant biodiversité et santé environnementale etc.)
- étude de l'impact de l'entreprise sur le territoire d'implantation
- mise en avant des bonnes pratiques RSE identifiées

Tout ceci permet de dresser le bilan de l'activité de l'entreprise sur le volet environnemental et économique

INSPIRATION & FORMATION

Il est ici question de former et de ***sensibiliser les employés de l'entreprise aux enjeux et objectifs d'une démarche RSE.*** L'implication dans la démarche n'en sera que meilleure.

- benchmarks sectoriels RSE
- formation à l'écolonomie, comment entreprendre sans détruire
- formations et sensibilisation aux enjeux juridiques et réglementaires RSE
- formation relative à la création d'une raison d'être et à la société à mission.

SEANCE DE CREATIVITE & DEFINITION DE LA POLIQUE RSE

Nous définissons avec un collectif de salariés représentant l'entreprise et l'ensemble de ses activités, l'entreprise de demain, ***engagée dans la RSE et la transition.*** Nous imaginons son déploiement opérationnel.

- définition des axes d'amélioration, identification des opportunités d'actions ;
- identification des risques et enjeux RSE ; clés
- définition de la vision RSE de l'entreprise de demain ;
- stratégie et accompagnement opérationnel RSE ;
- mise en place de politiques d'achats / approvisionnements responsables ;
- identification de parties prenantes clés ;
- construction du cadre du dialogue ;
- mise en place de panels « critical friends » ;
- aide au changement, à la mise en œuvre des bonnes pratiques avec les parties prenantes ;
- définition d'une politique de gestion et d'aménagement RSE du ou des sites de l'entreprise, et de leur inclusion dans le(s) territoire(s) d'implantation ;
- identification / mise en contact avec des experts thématiques.

MISE EN PLACE DES OUTILS DE CONFORMITE REGLEMENTAIRE

- mise en place de la veille réglementaire RSE ;
- identification et accompagnement opérationnel dans la mise en conformité des réglementations RSE (Devoir de vigilance, loi Sapin 2…) ;
- accompagnement dans le contrôle des applications et sécurisation juridique ;

SUIVI DE LA TRANSITION

Il est ici question de suivre la bonne mise en œuvre et la tenue des objectifs fixés. Les équipes sont accompagnées dans la mise en œuvre de la politique RSE/ISR. Le suivi permet de valoriser les contributions positives apportées par les changements initiés. Il permet aussi de réorienter le cas échéant certaines mesures :

- mise en place d'indicateurs d'impact qui valorisent l'effort en matière d'emploi, de diversité, de formation, de bien-être, d'achats responsables et de respect de l'environnement, de la biodiversité ;
- mise en place d'un tableau de bord incitatif ;
- suivi sur site, échange avec les équipes.

En direction des collectivités locales

Une approche autour de 3 axes :

- **une démarche permettant de définir vos objectifs et leur traduction en termes juridiques et organisationnels ;**
- **un travail en partenariat avec les entreprises du territoire et les habitants La mise en avant du territoire et de ses richesses (humaines, naturelles…) et la promotion de méthodes de concertation et de participation à ce projet ;**
- **une méthode au service de votre projet de politique développement durable.**

UN AUDIT PREALABLE DE LA SITUATION

- la cartographie des contraintes, des risques et des opportunités du territoire en lien avec les études préparatoires des documents de planification climatique, urbanistique, et de biodiversité ;
- un diagnostic des choix en termes de planification et de présentation des grandes orientations d'aménagement du territoire ;
- un diagnostic des bonnes pratiques environnementales, socioéconomiques, et plus largement de la politique publique en lien avec une approche de développement durable ;
- une analyse des contraintes réglementaires notamment en matière de commande publique.

DES PRECONICATIONS

- définition des axes d'amélioration, identification des opportunités d'actions au regard des documents existants et de leurs possibilités d'évolution ;
- utilisation des critères de développement durable (ODD) pour proposer l'évolution des politiques publiques en particulier en matière de commande publique ;
- accompagnement dans les politiques d'anticipation en termes climatiques au regard des changements attendus ;
- mise en œuvre de politiques de biodiversité en lien avec les obligations urbanistiques (voir fiche urbanisme et aménagement) ;
- création d'un plan de communication sur la mise en œuvre d'une politique développement durable dans la collectivité ;
- mise en place d'indicateurs d'impact qui valorisent l'effort en matière d'emploi, de diversité, de formation, de bien-être, d'achats responsables et de respect de l'environnement, de la biodiversité ;
- mise en place d'un tableau de bord incitatif ;
- identification et analyse des moyens investis par la collectivité pour évaluer l'effort social et environnemental qui est généré.

TREEES
RSE

TREEES

Transition Lab et Réseau d'Experts Ethiques
pour l'Environnement et la Santé

42, rue de Lisbonne
75008 Paris

contact@treees.eu